



École de la Croisée

Mode de vie

2026-2027





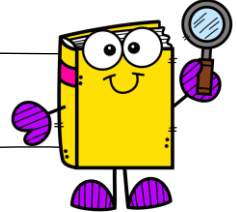
Mon mode de vie 2026-2027

Pour vivre en harmonie dans notre milieu scolaire, il est nécessaire d'avoir des règles de conduite connues et respectées de tous. Ces règles sont basées sur **trois valeurs fondamentales à notre école** :

Respect

Bienveillance

Engagement



Je fais preuve de **respect** quand :

- J'utilise un langage et des gestes appropriés envers les élèves et les adultes de l'école.
- Je démontre un esprit sportif : je collabore, je respecte les règles du jeu, je suis bon gagnant et bon perdant.
- Je résous mes conflits de manière pacifique.
- Je dénonce et décourage l'intimidation et la violence.
- Je prends soin de ma personne en m'habillant convenablement (mes vêtements n'ont pas de message désobligeant et couvrent ma personne correctement) selon la température et les saisons.



Je fais preuve de **bienveillance** quand :

- Je me donne le droit à l'erreur et j'accepte que les autres en fassent aussi.
- Je suis poli.
- J'écoute attentivement ce que les autres me disent.
- Je travaille et j'interagis calmement.
- Je me mets à la place de l'autre.
- J'agis avec les autres de la même façon que j'aime qu'ils agissent avec moi.
- Je fais preuve d'ouverture d'esprit envers les autres en acceptant les différences.

Je fais preuve d'**engagement** quand :

- Je suis ponctuel.
- Je suis prêt à travailler.
- Je reste positif malgré les obstacles.
- Je fais le travail demandé.
- J'ai tout le matériel scolaire dont j'ai besoin.
- J'écoute et je respecte les consignes.
- Je participe activement.
- Je fais des choix positifs pour m'améliorer.



Interventions et consignation

Dans le contexte d'une intervention éducative, tout intervenant prend en considération les deux éléments suivants :

1. Les personnes impliquées :

- Nous tenons compte des caractéristiques des personnes impliquées.
- Nous tenons compte de celui qui pose le geste, de la victime et des témoins. Les trois ont besoin de support.

***L'intervention vise le comportement et non l'individu.

2. L'évènement dans son contexte :

Une conséquence n'est pas appliquée de façon systématique.

Pour analyser la situation, nous tenons compte de :

- L'intention derrière le manquement ou le geste posé.
- Le type d'incident.
- La gravité de la situation (l'intensité).
- La répercussion sur soi et les autres.
- La récurrence du comportement.



Baromètre

L'application *Baromètre* permet de signaler de façon confidentielle des comportements inappropriés ou des situations préoccupantes vécues ou observées à l'école. Les informations recueillies aident l'équipe-école à assurer un suivi approprié et à favoriser un climat scolaire respectueux, sécuritaire et bienveillant pour tous les élèves. Les parents peuvent être mis au courant par le biais de cette application.

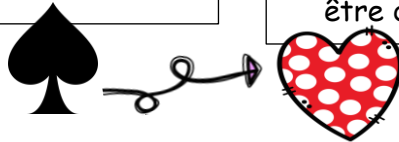
***Rappel :** Le vouvoiement et l'appellation Monsieur/Madame sont obligatoires, en conformité avec le Règlement sur les règles de conduite dans les écoles mis en place par le ministre de l'Éducation.

Nous sommes là pour t'aider!

Lorsque tu ne respectes pas une des règles de conduite, une des conséquences logiques suivantes pourrait être appliquée

- Pratiquer les comportements attendus.
- Accompagner le surveillant à la récréation.
- Reformuler son message.
- Offrir ses excuses.
- Faire un geste de réparation.
- Remplir une fiche de réflexion à faire signer par les parents.
- Laver ou réparer le matériel endommagé.
- Perdre un droit ou un privilège.
- Se faire confisquer un objet.
- Être en retrait ou être changé de place.
- Recevoir un avertissement verbal.

- Reprendre le temps perdu.
- Avoir un usage limité ou restreint du matériel ou de l'espace.
- Participer à une résolution de conflit en utilisant les clés de résolution.
- Rembourser les dommages causés ou faire des travaux communautaires pour compenser les dommages causés.
- Toute autre conséquence pertinente.
- De plus dans les cas extrêmes (menaces graves, intimidation, fugue, vandalisme, vol, etc.), l'aide du policier communautaire peut être demandée.



Parfois, tu auras besoin d'un coup de pouce, voici ce que nous pourrions faire:

- Te rencontrer pour discuter avec toi.
- Participer à une rencontre avec tes parents.
- Établir un contrat d'engagements.
- Établir un plan d'actions détaillé.
- Te faire accompagner par un intervenant de l'école pour te soutenir.
- Te référer à un service externe de l'école.
- Te faire participer à diverses activités éducatives et de prévention.
- Toute autre mesure d'aide appropriée.

Gradation des conséquences pour un geste de violence

Lors d'un comportement violent, des conséquences justes et éducatives sont appliquées selon la gradation suivante :



3

- Suspension à l'interne ou à l'externe le reste de la journée ou le lendemain.
- Geste de réparation fait avant le retour de l'élève.
- Direction informe les parents + adulte témoin remplit le baromètre.
- Plan d'action mis en place (parents, direction, enseignant, professionnel).

2

- Retrait du groupe = Moitié de la journée en classe d'accueil.
- Geste de réparation et tâches à faire selon le geste + modélisation (enseignement explicite).
- Retour avec l'adulte témoin qui a donné la conséquence.
- Baromètre (informer les parents) + Rencontre avec la direction pour rappeler les règles.

1

- Retrait du groupe = 1 période en classe d'accueil.
- Geste de réparation et discussion avec les intervenants.
- Retour avec l'adulte témoin qui a donné la conséquence.
- Baromètre (informer les parents dans la journée).

**L'adulte témoin est responsable
de l'intervention.**

À l'école de la Croisée, on dit « NON » à l'intimidation et à la violence!

Peu importe où tu te trouves à l'école, sont **strictement interdits tous les comportements d'intimidation et de violence** : dans l'école, la cour, dans l'autobus scolaire, sur les lieux des sorties scolaires et lorsque tu utilises les médias sociaux (texto, courriel, réseaux sociaux comme Facebook, etc.).



La violence c'est...

Lorsque quelqu'un, avec de **mauvaises intentions**, veut **blessar** une autre personne :

- Avec ses **gestes** (frapper, bousculer, lancer des objets, etc.) ou;
- Avec ses **paroles** (insulter, menacer, propager de fausses histoires sur les autres ou des propos malveillants, etc.)

La violence peut s'exprimer en personne directement ou non (en utilisant des médias sociaux ou Internet, par le biais d'une autre personne).

L'intimidation c'est...

Lorsque quelqu'un s'en prend à une personne psychologiquement, physiquement, verbalement, sexuellement, la privant ainsi de sa dignité :

- Caractère **répétitif** (se produit souvent).
- Inégalité des **rapports de force**.
- La victime a de la **difficulté à se défendre** (parce que celle-ci est moins forte, plus petite ou moins populaire, etc.).
- La victime subit **de la détresse** (elle se sent malheureuse, mise à part, en danger, etc.).

Dans notre école, tu peux **dénoncer** les actes de violence, d'intimidation et de gestes à caractère sexuel de la façon suivante :



- En t'adressant à **un adulte** en qui tu as **confiance**;
- En parlant avec tes **parents**.

Une **conséquence** sera choisie selon la gravité et la fréquence des comportements de l'acte répréhensible.

